Tuez-le ! le déserteur ! " Au même instant, Jalbert lui donne un coup de sabre, sous lequel le défunt écrase. Les autres suivent son exemple ; et le défunt succombe sous une grêle de coups. Le monde se rassemble, et le défunt respirait encore, quand on entend de part et d'autre des voix qui crient : " Rachevez-le ! Rachevez-le ! " Le prisonnier était du nombre de ceux qui criaient ainsi. Le nommé L'Hussier arrive, et décharge un coup de fusil ou de pistolet sur le défunt, pour l'achever. Le corps est ensuite porté entre deux maisons, et l'on en fait l'inhumation sur le soir. Plusieurs jours après l'engagement des troupes, on fait la recherche du corps, que l'on trouve à une certaine distance, dans la Rivière, criblé de blessures, et horriblement mutilé. Il est ensuite transporté à Montréal, où on l'enterre avec toutes les pompes de la sépulture.

Mr. le Solliciteur Général prie le Jury de ne pas attribuer à un motif d'indifférence pour la position du défunt, le sang-froid qu'il manifeste dans un passage aussi touchant de son adresse, mais bien au désir qu'il a d'émouvoir, le moins possible, des passions qui ne doivent l'être que déjà trop ; puis il termine en rappelant aux Jurés qu'ils doivent rendre un *verdict* suivant la preuve et suivant leur conscience."

On entre ensuite en preuve.

John Carter.— Interrogé par Mr. le Procureur-Général.

J'étais Capitaine de Milice à Sorel, dans le mois de Novembre 1837. J'ai vu Mr. Weir la veille de la Bataille de St. Denis. J'avais reçu ordre du Colonel Jones, d'aller à la recherche d'un homme que l'on disait être porteur de dépêches pour Berthier. Nous allâmes, Mr. Weir et moi, chez le nommé Lavallée, charretier de Sorel.— Nous frappâmes à sa porte ; il ouvrit, et je lui demandai de venir avec moi à Sorel.

J'avais fait un marché avec Lavallée pour mener Mr. Weir. Il me chargeait une piastre pour 2 lieues.

Mr. Weir partit donc avec Lavallée. Il portait un surtout bleu, et était couvert de boue. Il paraissait être bien fatigué et avoir froid. Lorsque je vis le défunt pour la première fois, les troupes étaient parties depuis $\frac{3}{4}$ d'heure.

Transquestionné par Mr. Walker.

Les troupes laissèrent Sorel vers les 7 heures et demie du soir, pour aller à St. Denis. Je ne puis pas dire à quelle heure elles s'attendaient à arriver à St. Denis.— Le défunt portait un surtout bleu. Son habillement avait toute l'apparence de celui d'un militaire : il n'avait pas d'armes sur lui. On ne pouvait pas le prendre pour un autre que pour un militaire ; il était impossible de s'y tromper.

André Lavallée.— Interrogé par Mr. le Procureur-Général.

(Ici Mr. Mondelet se lève et s'adresse à la Cour, pour en obtenir un siége pour le prisonnier qui, la veille, avait été atteint d'une attaque de *choléra.* La motion est accordée, et l'interrogatoire se poursuit :)

Je suis charretier, résident à Sorel, et j'ai été élevé là. J'y demeurais en Novembre 1837. La veille de la Bataille de St. Denis, je fus engagé pour aller conduire une personne à la distance de 3 lieues. J'avais fait le marché avec Mr. John Carter, le précédent témoin, et avec une autre personne dont il était accompagné, et que je compris être le Lieutenant Weir. Ce dernier portait un habit foncé, et était couvert de boue ; il était pressé de se rendre. Il faisait noir alors, et il pouvait être 11 heures et demie, ou minuit, dans le temps. Je ne savais pas alors que les